



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Discours inaugural du premier ministre **La réaction du CQCD**

Montréal, 23 février 2011 – À titre de membre du comité de vigie en Éducation, le Conseil québécois du commerce de détail souhaite faire part de ses réactions au discours inaugural du premier ministre Jean Charest.

« À titre de premier secteur d'emploi, les détaillants accueilleront sans aucun doute de façon positive les priorités du gouvernement du Québec en matière d'éducation et d'emploi », affirme Gaston Lafleur, président du CQCD. « Il importe de souligner entre autres la nécessité de positionner le Québec comme pôle d'attraction pour une main-d'œuvre qualifiée »

« L'annonce que le gouvernement entend mettre sur pied un avantage fiscal pour les personnes de plus de 65 ans désirant rester au travail ou retourner en emploi constitue pour notre secteur un pas dans la bonne direction », ajoute Gaston Lafleur. « Le secteur du commerce de détail emploie beaucoup de travailleurs retraités ou semi-retraités et cette mesure n'est pas pour nuire. »

« Quant aux mesures que le premier ministre a annoncées concernant le développement de l'entrepreneuriat, le CQCD estime qu'il faut de façon urgente réaliser un rattrapage. Le secteur du commerce de détail souhaite des politiques plus affirmées en matière de relève entrepreneuriale ».

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) est fier de promouvoir, représenter et valoriser le secteur du commerce de détail et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur. Le CQCD est une association regroupant des entreprises du commerce de détail et de la distribution touchant plus de 70 % des activités de ce secteur économique au Québec et en est ainsi un interlocuteur incontournable.

-30-

Pour plus de renseignements :

Jocelyn Desjardins

Directeur des communications et du marketing

Conseil québécois du commerce de détail

Courriel : jdesjardins@cqcd.org

Tél. : (514) 842-6681, poste 200 ou 514-604-6273